

Éducation À quoi sert un Réseau d'aide spécialisée ?



Muriel Cachoux, maître E, Antoinette Geslin, psychologue scolaire, et Dominique Malgras, maître G, sont toutes les trois rattachées au Rased de Brossolte. Photos F.M.

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit la lente érosion des moyens des Réseaux d'aide spécialisée dans les écoles. À quoi servent les Rased ? Comment fonctionnent-ils ? Rencontre avec des membres d'un réseau mulhousien.

Pouvez-vous me dire très concrètement comment vous aidez les enfants ? Quels outils utilisez-vous ?

Muriel Cachoux, maître E : J'apporte avant tout une aide pédagogique, mon rôle consiste à aider des enfants qui ne savent pas utiliser les outils pour apprendre. Je dois leur transmettre des méthodes d'apprentissage, comment se servir de sa mémoire, comment retenir des informations, comment les chercher, comment mettre en lien les choses... Je travaille en collaboration étroite avec l'enseignant, souvent dans la classe même, ou avec des petits groupes qui peuvent aller jusqu'à cinq ou six enfants. Mon rôle, c'est d'apprendre à apprendre à des enfants qui sont en grande difficulté.

Dominique Malgras, maître G (rééducateur) :

Je travaille avec des enfants qui ont du mal à être élèves. Ils peuvent avoir toutes les qualités pour l'être mais n'arrivent pas à profiter de ce qui se passe dans la classe, à cause de leur comportement débordant, ils ne tiennent pas en place, n'arrivent pas à écouter, à obéir...

Ou ils peuvent aussi être inhibés, ne montrent pas ce qu'ils savent. Ils ont l'intelligence nécessaire enfermée dans une boîte, il faut trouver la clé. On a aussi des enfants en détresse qui vont tellement mal qu'ils ne peuvent pas s'investir dans la chose scolaire, parce qu'ils n'ont pas leur place d'enfant dans la famille. Notre travail, c'est de mettre en réseau toutes les personnes concernées par la scolarisation de cet enfant, parents, enseignant, adultes accompagnants (orthophonistes...) pour que chacun joue son rôle, dans l'intérêt de l'enfant.

Nos outils, nos supports ne sont pas pédagogiques. On propose une autre approche, par le jeu, l'expression artistique... On travaille sur la restauration de l'estime de soi, de la confiance en soi, de la connaissance de soi. On utilise aussi des outils culturels comme les albums. Notre travail consiste à créer un pont entre le monde culturel et familial de l'enfant et le monde de l'école. Et pour bien faire ce travail, on ne peut pas déterminer à l'avance le temps que cela prendra. C'est très variable d'un cas à l'autre. Parfois, un ou deux entretiens avec

les parents peuvent suffire, mais ça m'est arrivé de suivre pendant deux ans un enfant, à raison d'une séance hebdomadaire de deux heures, fixe et individuelle.

Antoinette Geslin, psychologue scolaire : Mon travail consiste à analyser des situations complexes, c'est un travail de médiation avec tous les intervenants qu'on peut imaginer dans l'entourage de l'enfant, un travail important avec les familles aussi. J'interviens généralement quand on ne sait plus quoi faire.

J'instruis des dossiers pour préparer une orientation vers un enseignement spécialisé, Clis (classe d'intégration scolaire), Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté), IME (institut médico-éducatif)...

L'école ne convient pas à tout le monde mais le système d'aide est à l'intérieur de l'école. Avec d'autres membres de l'institution et les familles, je peux faire une analyse pour qu'on cherche ensemble les moyens d'aide les plus adaptés. Il peut y avoir des dysfonctionnements familiaux importants qui nécessitent une longue thérapie pour sortir de l'impasse. Il peut y avoir un travail de médiation entre des services judiciaires, des services de soins et l'école, toujours pour l'intérêt de l'enfant et en accord avec les parents.

Pouvez-vous parler de l'évolution de vos métiers ces dernières années ? Comment gérez-vous la réduction des moyens au sein des Rased ?

Muriel Cachoux : Aujourd'hui, on prend rarement les enfants à part, on intervient directement dans les classes. On continue à répondre à des demandes spécifiques des enseignants, mais on doit aussi répondre aux injonctions de l'institution qui par exemple, nous demande de ne pas intervenir en maternelle avant le mois de février et les évaluations dans les grandes sections.

Du coup, on peut avoir des gamins qui arrivent au CP avec une difficulté qui s'est durcie, qui est plus ancrée. Un petit nœud à dénouer en moyenne ou grande section maternelle et qui attend... On reporte aussi la possibilité d'introduire un tiers, une autre personne qui a une approche différente, spécialisée...

Dominique Malgras : Actuellement je suis seule sur un secteur de neuf écoles. Depuis le début de l'année, j'ai en charge 37 enfants et d'autres sont en attente de créneau, une petite dizaine au moins... Bien sûr, on essaie d'exclure personne, on établit des priorités.

Antoinette Geslin : Je travaille sur sept écoles, je ne compte pas mes heures, je pars à la retraite et je ne serai probablement pas remplacée. Dans mon travail, je ne peux rester qu'au niveau du bilan d'analyse, je n'assure plus de suivi. Autrefois, il m'est arrivé de suivre des enfants pendant cinq ans. On diminue les moyens d'aider les familles à l'intérieur de l'école et on les envoie consulter à l'extérieur. Mais quels sont les parents du quartier qui feront la démarche de prendre le bus pour se rendre au CMPP (centre médico-psycho-pédagogique) ?

Pour contrebalancer cette baisse de moyens des Rased, les inspecteurs évoquent souvent l'apparition de l'aide personnalisée...

On ne gère pas les mêmes difficultés... L'aide personnalisée peut être une réponse à une difficulté passagère, un oubli, pour reprendre ou approfondir une règle. Mais elle ne peut pas répondre aux grandes difficultés. On nous soumet des difficultés lourdes, des enfants qui en CE2, ne savent toujours pas lire, ils ne butent pas seulement sur un son un peu complexe, c'est le mécanisme même de la lecture qui n'est pas acquis. En maths, ce ne sont pas des enfants qui ont oublié comment on fait une addition ou une soustraction, ce sont des enfants qui n'ont pas compris le principe de la numération... Ces enfants sont en échec scolaire, ils passent déjà 6 heures à l'école et l'aide personnalisée rajoute deux heures supplémentaires à leur emploi du temps. Est-ce vraiment une réponse adaptée ?

Propos recueillis par Frédérique Meichler

Huit postes supprimés à la rentrée prochaine

L'érosion des Rased (Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté), entamée il y a deux ans et demi, se poursuit encore à la rentrée prochaine dans le Haut-Rhin, avec la suppression de 28 postes au total, 19 postes de maîtres E (aide pédagogique, voir ci-dessous) et 9 postes de maîtres G (rééducateurs). La ville de Mulhouse, dont on connaît les difficultés éducatives en raison de la composition sociologique des quartiers, n'est guère épargnée en perdant à elle seule huit postes.

Voici la liste des postes supprimés à la rentrée prochaine :

deux postes de maîtres E à l'école élémentaire La Fontaine,

un poste de maître E à l'école primaire Victor-Hugo,

un poste de maître E à l'école élémentaire Wolf,

un poste de maître E au groupe scolaire Drouot,

un poste de maître E à l'école élémentaire Cour de Lorraine,

un poste de maître E à l'école élémentaire de Dornach,

un poste de maître G à l'école élémentaire de Dornach.

Moyens restants

Si les Rased sont implantés géographiquement dans une école (Brossolette, Dornach, Drouot, Koechlin, Matisse, Thérèse, Wolf-Wagner...) ils couvrent un secteur scolaire plus large et leur personnel est rattaché à l'une des trois circonscriptions mulhousiennes.

À la rentrée prochaine, le secteur de Mulhouse disposera globalement de 35 emplois Rased (pour une population scolaire d'environ 10 000 élèves). 12 postes dans la circonscription de Mulhouse I, 14 à Mulhouse II, 9 à Mulhouse III.

Parmi ces 35 postes, 22 sont des postes de maître E, 4 des postes de maître G, 9 des postes de psychologue.

On ne saura qu'en septembre prochain si tous ces postes sont pourvus.

Inspection: « Recentrer les Rased sur la grande difficulté »

« Il n'a jamais été question de supprimer les Rased ! », indique Fernand Ehret, inspecteur de l'Éducation nationale adjoint à l'inspectrice d'académie du Haut-Rhin, qui tient à rappeler les chiffres mulhousiens, 35 postes à la rentrée prochaine pour quelque 10 000 élèves. « On reste dans un taux d'encadrement très avantageux si on compare les effectifs des Rased à Mulhouse, de l'ordre d'un poste pour 285 élèves, à la moyenne départementale, un poste pour 470 élèves. »

Des chiffres globaux qui risquent de masquer cependant certaines carences et notamment, les délais pour un entretien avec un psychologue scolaire ou un maître G dans l'un ou l'autre secteur, la surcharge de travail et la souffrance des personnels sous pression qui n'arrivent plus à répondre aux sollicitations des collègues...

Un complément à d'autres dispositifs

Sans faire la comparaison avec les effectifs d'il y a quelques années qui pourraient sembler pléthoriques, l'inspection d'académie considère malgré tout qu'on dispose encore de moyens suffisants pour agir.

« La vocation des Rased est de se concentrer en priorité sur la très grande difficulté », poursuit l'IEN adjoint à l'inspectrice d'académie, « la difficulté légère ou moyenne devant être traitée à l'intérieur de la classe », voire, dans le cadre de l'aide personnalisée.

« On ne peut pas ignorer ce créneau de deux heures par semaine où les enseignants sont disponibles pour prendre quelques élèves qui ont des petites ou moyennes difficultés scolaires. »

Pour le reste, l'institution demande avant tout aux enseignants de trouver les solutions dans la classe, d'éviter « la mise à l'écart ».

Comment fait-on avec moins de moyens au sein d'un Rased ? Est-ce judicieux de s'appuyer sur les évaluations pour orienter le travail ? « Les évaluations sont un indicateur qui permet de se recentrer sur la finalité première, les apprentissages. C'est un indicateur parmi d'autres. »

L'inspecteur rappelle également qu'il existe aussi d'autres dispositifs spécifiques pour accueillir des élèves qui ont des difficultés très lourdes (Clis, etc...) ou encore, des « classes passerelles » pour faire de la prévention avant l'entrée en maternelle...

Rased, mode d'emploi

Les Réseaux d'aide spécialisée ont été créés officiellement en avril 1990 (loi Jospin 1989 qui fait de la nouvelle loi sur l'école une priorité nationale).

Ces réseaux regroupent, lorsqu'ils sont « au complet », trois métiers spécifiques.

MAÎTRE E. - Le maître E, chargé des aides à dominante pédagogique (psychopédagogue), apporte une aide adaptée aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. Cette aide peut prendre place en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe, pendant le temps scolaire.

Objectifs : amener l'élève à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail pour mieux les maîtriser, améliorer ses capacités d'apprentissage, installer les connaissances scolaires.

MAÎTRE G. - Le maître G est un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (rééducateur). Il s'adresse aux enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et aux contraintes scolaires (problèmes comportementaux, agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention, opposition...). Il aide l'enfant à devenir élève tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent la pensée. Il utilise des supports non scolaires. L'aide peut être individuelle ou en petit groupe, le travail se fait en collaboration étroite avec la famille.

PSYCHOLOGUE. - Le psychologue de l'Éducation nationale intervient directement dans l'école. Il a une formation de haut niveau universitaire et une bonne connaissance du milieu scolaire. Il est accessible à tous les usagers de l'institution : enfant, parents, enseignants. Il suit l'enfant dans son développement de l'entrée de l'école maternelle au collège. Tout enfant scolarisé ainsi que ses parents ont le droit de le consulter gratuitement. Il travaille en partenariat étroit avec les enseignants spécialisés du Rased et avec les services extérieurs. Il contribue à la mise en place et au suivi des actions de scolarisation des élèves en situation de handicap, à la préparation de leur dossier d'orientation dans des dispositifs spécifiques (Clis, Segpa, IMP...)

Lettre au ministre Luc Chatel

Antoinette Geslin qui prend sa retraite en juin, vient d'écrire au ministre de l'Éducation nationale et renvoie symboliquement les Palmes académiques reçues en 2007. Un geste de colère mais « mûrement réfléchi », pour dire son indignation. « L'institution est entrée dans une logique de marche ou crève, explique-t-elle. Avec cette obsession des évaluations qui paralyse l'évolution, stigmatise les enfants, culpabilise les enseignants et les parents [...] » Une même institution qui entre dans le culte du résultat et qui resserre les moyens « en ne prenant plus en compte les réalités du terrain », « en supprimant les Rased, les postes de remplaçants, la formation des enseignants... »